ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux

Question écrite n° 51007

Texte de la question

M. Pierre Hellier demande a M. le ministre de l'economie et des finances de lui faire savoir si le Gouvernement envisage toujours de baisser le taux de TVA applicable aux disques afin que ce produit beneficie du taux reduit de 5,5 %. Il precise qu'il serait souhaitable que ce taux reduit soit applique egalement a l'ensemble des videogrammes, au rang desquels se trouvent les videocassettes, les CD-Rom et les CDI, car il s'agit la de produits qui, tout comme le livre et le cinema, occupent desormais une place preponderante dans le monde de la culture.

Données clés

Auteur : M. Hellier Pierre
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 51007
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : économie et finances
Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1982